

Le Télégramme

05 janvier 2022

Les déchetteries des Pays des Abers et d'Iroise équipées de contrôle d'accès au 1er septembre

Publié le 04 janvier 2023 à
16h53



Chantal Soudon (Pays de Landerneau Daoulas), Guy Colin (Pays d'Iroise) et Christine Chevalier (Pays des Abers) ont présenté l'harmonisation des accès aux déchetteries.

À compter du 1er septembre 2023, des barrières d'accès seront opérationnelles dans les déchetteries du Pays des Abers et du Pays d'Iroise. Ce dispositif vise à améliorer le service rendu aux usagers tout en sécurisant les sites.

Les élus des communautés des communes des Pays des Abers, d'Iroise et de Landerneau-Daoulas ont présenté, ce mercredi 4 janvier 2023, au centre technique de la Communauté du Pays des Abers, à Bourg-Blanc, la mise en place de barrières d'accès dans les déchetteries du Pays des Abers et du Pays d'Iroise. Ce dispositif, mis en œuvre à compter du 1er septembre 2023, vise à améliorer le service rendu aux usagers en sécurisant les sites par une régulation du nombre de véhicules accédant à la déchetterie.

Uniformiser les pratiques

Un autre objectif est préserver les conditions d'accueil des usagers, en anticipant les créneaux de grande affluence et, éventuellement, en les modifiant, comme le précise Christine Chevalier (Pays des Abers), « de voir si les horaires doivent être prolongés ou modifié et, pourquoi pas, une ouverture à l'heure de midi »... Cette nouvelle organisation devra aussi permettre d'optimiser le tri des déchets en permettant aux agents d'accueil d'être davantage disponibles. Enfin la nouvelle organisation permettra d'uniformiser les pratiques sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, à compter du 1er septembre 2023, les usagers du Pays d'Iroise et du Pays des Abers, particuliers et professionnels, devront être munis d'un badge pour accéder aux déchetteries de leur communauté de communes. Une période de tolérance sera acceptée jusqu'au 31 décembre 2023. Pour l'ensemble des usagers (particuliers et professionnels), le nombre de passages sera illimité. Début des travaux le 9 janvier 2023.

Le calendrier des travaux

Le début des travaux est prévu le 9 janvier, à Bourg-Blanc. Viendront ensuite le site de Plouguerneau, de trois déchetteries sur le Pays d'Iroise (Milizac, Plourin, Ploudalmézeau), puis Plabennec et Plouguin et, enfin, Plougonvelin et Plouarzel. Certaines déchetteries seront fermées quelques jours, le temps de travaux, comme suit : à Bourg-Blanc, travaux du 9 au 27 janvier, fermeture du 16 au 20 janvier ; à Plouguerneau, fermeture du 30 janvier au 17 février, sur la totalité des travaux ; à Milizac, fermeture du 13 février au 3 mars ; à Plourin, fermeture du 13 mars au 17 mars.

La programmation des travaux des autres sites sera communiquée au cours de ce premier trimestre 2023.

De la vidéoprotection dans les déchetteries du Pays des Abers

De plus en plus d'incivilités, de dégradations et de vols étant constatées sur les sites, le Pays des Abers a décidé d'équiper l'ensemble de ses déchetteries de vidéoprotection (50 000 € d'investissements), le Pays d'Iroise étant déjà équipé.

Les coûts des investissements prévus est de 466 000 € pour le Pays des Abers, dont 50 000 € pour la vidéoprotection, et de 400 000 € pour le Pays d'Iroise.

Pratique

*Les habitants comme les professionnels recevront leur carte d'accès avant l'été, par courrier.
Pour les professionnels, leur accès fera l'objet d'une convention avec chaque collectivité.*